

SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SOLUTION HYDROALCOOLIQUE
Autres moyens d'identification	200-GHA00
Autres identifications	Vrac
Famille du produit	ORAPI
Usage recommandé	SOLUTION HYDROALCOOLIQUE hYDROALCOOLIC SOLUTION.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Orapi Canada LTD, 7521 Henri Bourassa est, Montreal, Quebec, H1E 1N9, 514-735-3272, info@orapi-canada.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutech, 1-613-996-6666 USA infotrack (contrat 75894), 1-800-535-5053 International Infotrack (contrat 75894), 352-323-3500
Numéro de la FDS	0828

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H226 Liquide et vapeur inflammables.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

H320 Provoque une irritation oculaire.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
2-propanol (alcool isopropylique)	67-63-0	35-95	
Hydrogen peroxide solutions 20% to less than 35%	7722-84-1	0.2	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Identificateur du produit : SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

FDS No.: 0828

Date de préparation le 13 mars, 2020

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. S'il y a une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Sans objet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser: jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, le personnel de lutte contre l'incendie doivent être équipés d'un appareil respiratoire isolant autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.

Si le produit contamine des cours d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires

Utilisez un contenant pour disposer des déchets collectés en conformité avec la réglementation en vigueur (voir la section 13).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Nettoyez de préférence avec de l'eau, n'utilisez pas de solvants.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Ne pas percer ni brûler le contenant, même si le produit a été utilisé. Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Identificateur du produit : SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

FDS No.: 0828

Date de préparation le 13 mars, 2020

Page 02 de 06

Entreposage :

Entreposer le produit dans des conteneurs étiquetés. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Rincer la zone de travail après utilisation. Conserver hors de portée des enfants. Éviter la contamination des aliments. Bien se laver après manipulation. Conserver au frais et sec et bien aéré loin des flammes nues et de toute source de chaleur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-propanol (alcool isopropylique)	200 ppm	400 ppm				

Protection respiratoire:

Masque de protection appropriée si brouillards, poussières ou vapeurs.

Protection des yeux :

Lunette de protection.

Ventilation :

Une bonne ventilation.

(2-propanol (alcool isopropylique))

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Incolore claire.
Odeur	D'alcool
Point de fusion/Point de congélation	-89 °C (-128 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	85 °C (185 °F)
Point d'éclair	12 °C (54 °F)
Taux d'évaporation	Sans objet
Tension de vapeur	Sans objet
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Le produit est stable.

Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec des acides forts, alcalis, agent oxydant et réducteur. Ne pas mélanger avec l'eau de Javel. Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux

Peut produire de l'oxyde de carbone et d'azote lorsqu'il est brûlé.

Identificateur du produit : SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

FDS No.: 0828

Date de préparation le 13 mars, 2020

Page 03 de 06

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'absorption : contact dermique, contact oculaire, inhalation, Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-propanol (alcool isopropylique)	16000 ppm (rat)	> 5000 mg/kg (rat)	12800 mg/kg (lapin)

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritant et peut causer des lésions cornéennes.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Absorption par la peau

Sans danger selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Ingestion

L'ingestion accidentelle peut causer des brûlures de la bouche, de l'œsophage et de l'estomac.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Non établi.

Cancérogénicité

Non établi.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Sans danger pour l'environnement. (2-propanol (alcool isopropylique)) aucun danger pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Écotoxicité

Cancérogénicité : Non.

Térogénicité : Non établi.

Effets sur la reproduction : Non établi.

Mutagénicité : Non établi.

Substances synergiques : Non établi.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-propanol (alcool isopropylique)	96450 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)			

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
2-propanol (alcool isopropylique)		1.50 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))		

Persistance et dégradation

Non établi.

Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

Mobilité dans le sol

Non établi.

Identificateur du produit : SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

FDS No.: 0828

Date de préparation le 13 mars, 2020

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Ne pas verser dans les égouts ou les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets est réalisée sans mettre en danger la santé humaine, sans nuire à l'environnement et, en particulier, sans risque pour l'eau, l'air, le sol, les plantes ou les animaux.

Recycler ou éliminer les déchets en conformité avec la législation en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas jeter de déchets dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Gardez étiquette (s) sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1219	ISOPROPANOL (2-propanol (alcool isopropylique))	3	II
IATA (transport aérien)	1219	ISOPROPANOL (2-propanol (alcool isopropylique))	3	II
US DOT		ISOPROPANOL (2-propanol (alcool isopropylique))	3	II

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Classification SIMDUT..... c'est un produit contrôlé.

Conformité RPC..... ce produit a été classé conformément aux critères de danger.

Critères du RPC et la fiche signalétique contient toutes les informations.

Requis par le RPC.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Classification SIMDUT : D2B, B3

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par service technique

Numéro de téléphone 514-735-3272

Date de préparation le 13 mars, 2020

Date de la plus récente version le 13 mars, 2020

révisée

Signification des OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

Identificateur du produit : SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

FDS No.: 0828

Date de préparation le 13 mars, 2020

abréviations	NTP = National Toxicology Program NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health
Références	Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Avis	À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Identificateur du produit : SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

FDS No.: 0828

Page 06 de 06

Date de préparation le 13 mars, 2020